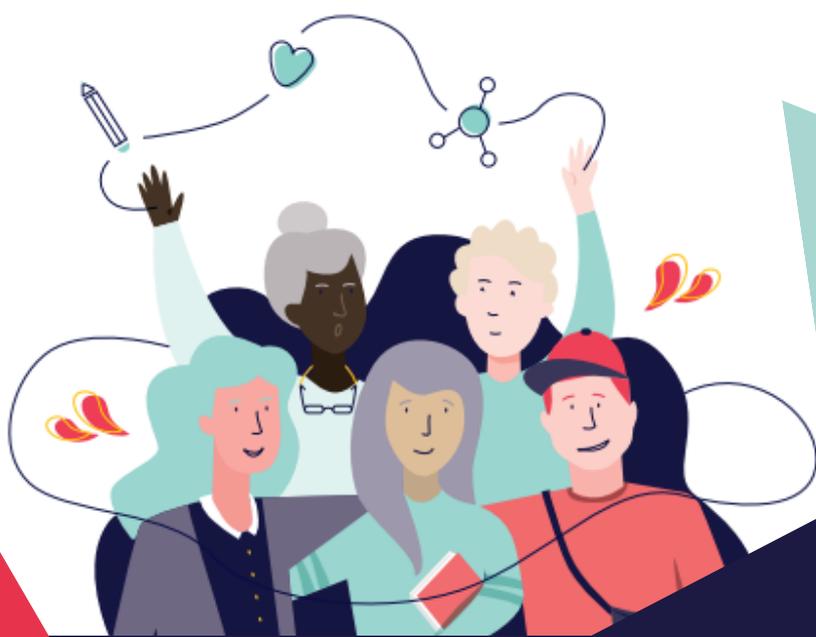
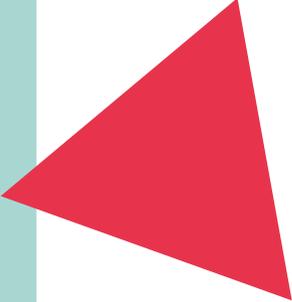


Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF
Nouvelle-Aquitaine

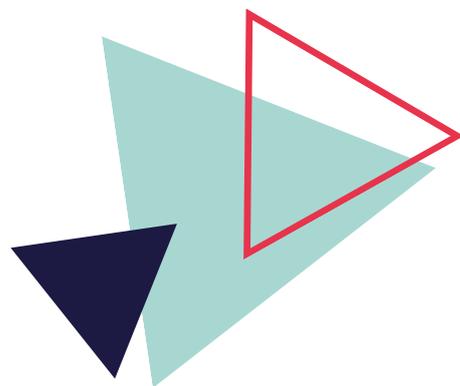
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021





Sommaire

PAGE 3	PLEIN PHARES SUR 2021
PAGE 5	LE MOUVEMENT ASSOCIATIF NOUVELLE-AQUITAINE
PAGE 10	FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES ASSOCIATIONS
PAGE 26	COCONSTRUIRE UNE PAROLE ASSOCIATIVE
PAGE 32	SOUTENIR LES RÉSEAUX ASSOCIATIFS DANS LEUR FONCTION D'ACCOMPAGNEMENT
PAGE 38	FAIRE CONNAÎTRE ET VALORISER LE FAIT ASSOCIATIF
PAGE 41	COMMUNIQUER



PLEIN PHARES SUR 2021

ZOOM SUR LES NOUVEAUTÉS MARQUANTES DE L'ANNÉE

NOUVEAUX MEMBRES

En 2021, 4 nouveaux membres rejoignent le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine



Créée en 2016, **INAE** est une association dédiée au développement de l'Insertion par l'Activité Economique en Nouvelle-Aquitaine.

Elle regroupe 7 réseaux de l'IAE reconnus au plan national et ayant une représentation régionale.



Association nationale, depuis 1995 **Unis Cité** organise et promeut le Service Civique des jeunes en France, dispositif dont elle est à l'origine.

En Nouvelle-Aquitaine, c'est 1 coordination régionale et 10 antennes locales.



Association nationale, créée en 2003, reconnue d'intérêt général et d'utilité publique, **France Bénévolat** est une association qui a pour objet le développement de l'engagement bénévole associatif pour une citoyenneté active.

En Nouvelle-Aquitaine, c'est 1 coordination régionale, 11 centres et 8 antennes.



Créée en 1991, le **Graine Poitou-Charentes** est un réseau des acteurs de l'éducation à l'environnement picto-charentais qui vise à développer et promouvoir l'éducation à l'environnement en région, pendant le temps scolaire, le temps de loisirs, de travail ou la vie quotidienne.

Elle regroupe 60 adhérents : 35 structures (dont 27 assos) et 25 adhésions individuelles.

ENQUÊTE COVID

En 2021 le 3e volet d'enquête du Mouvement associatif et de ses partenaires a été largement diffusé auprès des responsables associatifs de la région.

En région c'est 890 réponses révélant des préoccupations immédiate importantes, un optimisme modéré sur l'avenir et des impacts directs sur : le bénévolat, la situation financière, les partenariats et la situation globale des associations.

Plus d'info dans le volet « Faire entendre la voix des associations »



PLEIN PHARES SUR 2021

ZOOM SUR LES NOUVEAUTÉS MARQUANTES DE L'ANNÉE

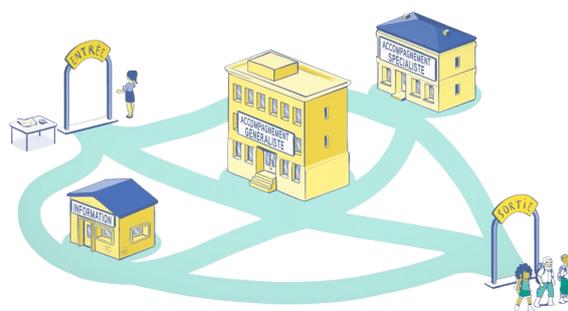
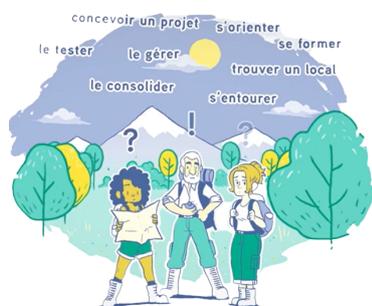
GUID'ASSO

AVAL devient GUID'ASSO !

Le réseau GUID'ASSO a pour objectif de rendre plus visible, plus lisible les acteurs de l'appui à la vie associative, du niveau le plus local au niveau national. Pour cela, une labellisation des acteurs en 3 niveaux d'appui est en cours : orientation, information, accompagnement.

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine coanime la démarche régionalement aux côtés de la DRAJES et participe à sa construction au niveau national.

Plus d'info dans le volet « Soutenir les réseaux associatifs dans leur fonction d'appui »



DÉMARCHE D'OBSERVATION DE LA VIE ASSOCIATIVE



Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec Recherche & Solidarité, lance fin 2021 une enquête en ligne pour amorcer une démarche d'observation concertée de la vie associative et ses enjeux de connaissance. L'objectif est d'établir un premier diagnostic en identifiant l'intérêt des répondant·es, les besoins de données, celles connues, méconnues, recenser l'existant... mais aussi les volontés de s'impliquer.

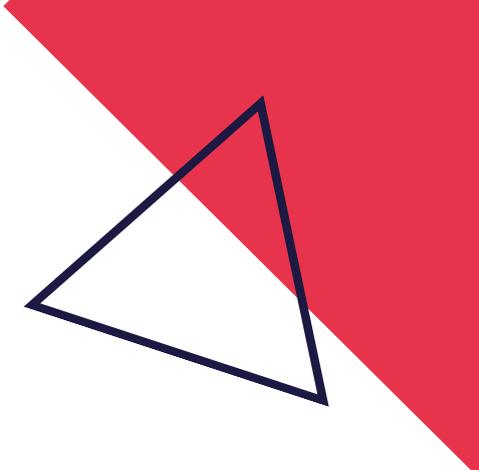
Plus d'infos dans le volet « Faire connaître et valoriser le fait associatif »

PLAIDOYER RÉGIONAL

Dans le cadre des élections régionales et départementales 2021, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a coconstruit avec ses membres un plaidoyer régional de 14 propositions pour interpeller les listes candidates sur le développement de la vie associative. Pour faire entendre sa voix, deux modules de formation ont été construits, en partenariat avec le CRAJEP sur les techniques, méthodes et outils de plaidoyer ainsi que sur la relation aux décideurs.



Plus d'infos dans le volet « Faire entendre la voix des associations »



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF NOUVELLE- AQUITAINE

LES MEMBRES

Page 6

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Page 8

LE BUREAU

Page 8

L'ÉQUIPE SALARIÉE

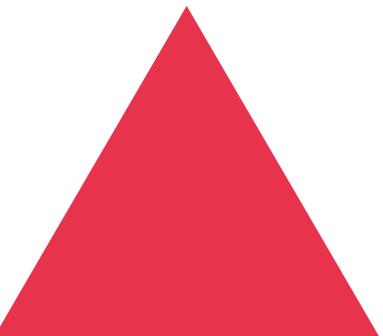
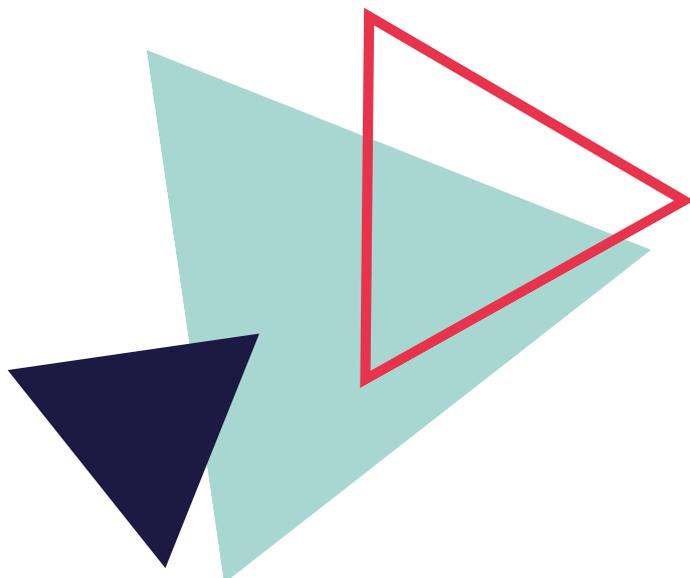
Page 9

LA VIE STATUTAIRE

Page 9

LES PARTENAIRES

Page 9



LES MEMBRES

COLLÈGE 1

COORDINATIONS ET GROUPEMENTS
D'ASSOCIATIONS À VOCATION RÉGIONALE



COLLÈGE 2

COORDINATIONS ET GROUPEMENT D'ASSOCIATIONS DE FAIT



COLLÈGE 3

COORDINATIONS ET
GROUPEMENT INFRARÉGIONAUX



LES MEMBRES

COLLÈGE 4

MEMBRES EXPERTS

France
Bénévolat
Nouvelle Aquitaine



La Fonda
Sud-Ouest




Passerelles et
Compétences



GEORGES BOITEAU
CHRISTIAN CHARTIER

4 associations rejoignent le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine : Inaé, Unis Cité, France Bénévolat et Graine Poitou-Charentes

2 personnes qualifiées ont souhaité contribuer au projet au titre de leur expertise individuelle : Georges BOITEAU et Christian CHARTIER

A partir d'octobre 2020, un groupe de travail se constitue afin de retravailler les statuts de l'association et son règlement intérieur, ces derniers n'étant plus en cohérence avec le protocole d'accord qui lie le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine au Mouvement associatif national.

Le groupe a pour mission de les retravailler avec comme objectif premier d'adapter les collèges, leur représentation et leur poids dans les décisions. Les travaux devraient s'achever à l'horizon 2023.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 2 à 4 représentant·es mandaté·es par chaque membre, il est ouvert aux personnes suppléant·es qui peuvent y assister

Membres du CA (TITULAIRE SUPPLÉANT·ES)

- **CRAJEP**

CHRISTOPHE SAUVAUD / CHRISTOPHE FUGERAY
DOMINIQUE NIORTHE / LIZA MERCHAOU

- **CROS**

ALAIN COURPRON / FABRICE BIRON
CATHERINE BROCHARD / MARTINE WATRICE

- **COFAC**

JANY ROUGER / LAURE MALLET
PEGGY MONCHAUD / PIERRE-FRANÇOIS BOYER

- **FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NA**

ISABELLE LOULMET / CATHY MAZERM
MICHEL GALLIOT / MOEA LARTIGAU

- **INAÉ**

PATRICE MONTMAUR
BRUNO KONRAD / JÉRÔME TROQUEREAU

- **LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT NA**

PIERRE YVES BOUTIN / JOCELYNE BRANDEAU

- **RADSI**

JOSYANE PEREZ / CHRISTOPHE NOUHAUD
ARDOUIN TIPHAINE / GUILLAUME BERTRAND

- **RIM**

ERIC ROUX / JÉRÉMY GALLIOT

- **URAF**

DANIEL SAUVETRE / FRANÇOISE HENRI
GÉRARD JON

- **UNAT**

STÉPHANE SELLES / KARINE BERDOULAT
AUDREY SANCHEZ / THIERRY BENAZETH

- **UNIS CITÉ**

KRISTEL MALEGUE / GREGORY CAPLOT
ZOHRA ZAOUÏ / BÉNÉDICTE GUILBERT

- **URIOPSS**

PATRICK HUDE / JEAN ROBUCHON
EDDIE BALAGI / KARAM RODOLPHE

- **COORDINATION JUSTICE DROITS HUMAINS**

MICHEL CAZAUX / ROSA OULD AMEZIANE

- **FRALA - FÉDÉRATION DES RADIOS ASSOCIATIVE LIMOUSIN AQUITAINE**

PHILIPPE D'HAUTEVILLE

- **FRANA - FÉDÉRATION DES RADIOS ASSOCIATIVE NOUVELLE-AQUITAINE**

MICHELLE LESTELLE / GENEVIÈVE TEYSSIER

- **GRAINE POITOU-CHARENTES**

- **GRAINE NOUVELLE-AQUITAINE**

LAURENT ETCHEBERRY

- **RAHMI**

ABDELLAH AHABCHANE

- **LA FONDA SUD-OUEST**

JEAN-MARIE CABANAS / MAÏTÉ MARQUIE

- **FRANCE BÉNÉVOLAT**

DIDIER DEFER / DOMINIQUE NEVO

- **PASSERELLES ET COMPÉTENCES**

GUISLAIN DEMONT / MARIE-CLAUDE QUILES

LE BUREAU

élu pour 2 ans par le Conseil d'administration

PRESIDENT | **Pierre-Yves Boutin**
VICE-PRÉSIDENTE | **Josyane Perez**
VICE-PRÉSIDENT | **Jany Rouger**
VICE-PRÉSIDENT | **Alain Courpron**
SECRÉTAIRE | **Isabelle Loulmet**

Françoise Henri | SECRÉTAIRE ADJOINTE
Fabrice Biron | TRÉSORIER
Georges Boiteau | TRÉSORIER ADJOINT
Christophe Sauvaud | MEMBRE

L'ÉQUIPE SALARIÉE

Amandine Meyran en est la coordinatrice régionale. Basée à Limoges, elle est employée à 80%.

En octobre 2021, suite au départ en congés maternité d'Amandine, **Zoé Bordeau** rejoint l'équipe à Poitiers. Jusqu'en mars 2022 elle assurera notamment les missions en lien avec l'enquête pour une démarche d'observation de la vie associative, l'organisation des rencontres régionales de la vie associative et le projet de réécriture de la charte d'engagement réciproques.

Marine Bouteville est passée en CDI à temps plein au 1er février. Basée à Poitiers, elle assure entre autre les missions liées à la coordination régionale de GUID'ASSO et à la formation des bénévoles.

Les missions déléguées aux salariées bénéficient d'aides FONJEP.

LA VIE STATUTAIRE

L'année 2021 a été rythmée par les réunions suivantes :

 6 du conseil d'administration	 8 du bureau	 1 Assemblée Générale
lundi 22 février	jeudi 14 janvier	vendredi 30 avril
vendredi 2 avril	vendredi 12 février	
lundi 14 juin*	vendredi 12 mars	
lundi 13 septembre	vendredi 21 mai	
vendredi 15 octobre*	vendredi 25 juin	
jeudi 16 décembre*	vendredi 3 septembre	
	lundi 8 novembre	
	lundi 6 décembre	

*Exceptés ceux marqués d'un * l'ensemble de ces temps statutaires ont été réalisés en visio*

LES PARTENAIRES

Ils soutiennent et accompagnent nos actions :



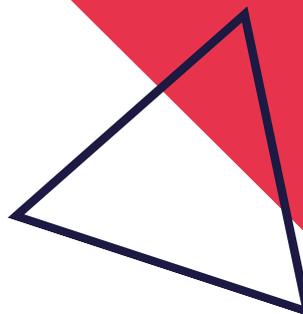
RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

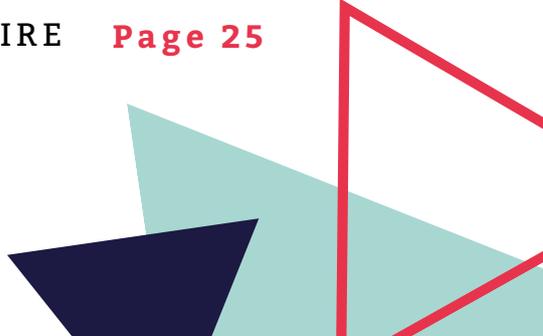
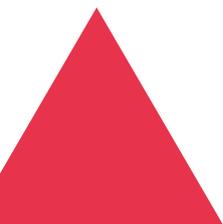
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports



FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES ASSOCIATIONS

PAGE SPÉCIALE - ENQUÊTE COVID, 1 AN APRÈS	Page 11
AU SEIN DU GROUPE DE TRAVAIL VIE ASSOCIATIVE	Page 14
À TRAVERS LA CHARTE RÉGIONALE D'ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES	Page 14
AU CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL (CESER)	Page 15
SUR LES EMPLOIS ASSOCIATIFS DU CONSEIL RÉGIONAL	Page 17
SUR LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE (FDVA)	Page 19
SUR LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA)	Page 21
SUR LE SERVICE CIVIQUE	Page 21
SUR LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)	Page 21
INTERPELLATION DES POUVOIRS PUBLICS	Page 22
LES PARTICIPATIONS NATIONALES	Page 24
AU SEIN DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)	Page 25



PAGE SPÉCIALE - ENQUÊTE COVID

"1 AN APRÈS, OÙ EN SONT LES ASSOCIATIONS ?"

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a largement relayé le troisième volet d'enquête du Mouvement associatif et de ses partenaires auprès des responsables associatifs de la région.

Les responsables d'associations ont témoigné de leur situation, des impacts de la crise sur leur organisation, sur le bénévolat et sur le déroulement des activités et ont fait part de leurs préoccupations immédiates et besoins.

Pour le contexte, l'enquête s'est terminée avant la levée des restrictions de mai 2021.

890 réponses en Nouvelle-Aquitaine
10 000 au national

LES IMPACTS DE LA CRISE SUR...

Le bénévolat

L'inaccessibilité des locaux a rendu impossible la tenue des actions par les bénévoles pour près de 2/3 des associations, et l'arrêt ponctuel des activités a engendré la perte de contact avec certains bénévoles pour 62% d'entre elles.

On peut d'ailleurs noter que la (re)mobilisation des bénévoles et adhérents est particulièrement source de préoccupation.

La situation financière

Côté financier les ressources les plus affectées par la crise proviennent des cotisations (56%) et de la perte de revenus d'activités (40%)

Les partenariats

Si les partenariats privés se sont affaiblis pour près 1/3 des répondants, 14% considèrent que les partenariats publics se sont renforcés et 45% ne notent pas de changement.

La situation globale

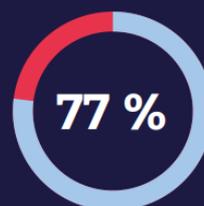
Concernant la situation générale des associations, les répondants ne sont pas très optimiste, 69% la jugent difficile voire très difficile en ce qui concerne les actions et les projets et 63% pour ce qui concerne la mobilisation des bénévoles.

En revanche ils sont 60% à juger que la situation financière n'est pas mauvaise.

UN MORAL EN FORTE BAISSÉ

Moins d'1 responsable associatif sur 3 juge la situation bonne ou très bonne (30%)

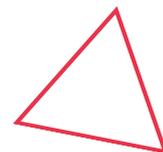
DES IMPACTS FINANCIERS



des associations déclarent subir les effets de la crise



Extrait de l'infographie du retour d'enquête, 2021



PAGE SPÉCIALE - ENQUÊTE COVID

"1 AN APRÈS, OÙ EN SONT LES ASSOCIATIONS ?"

DES PRÉOCCUPATIONS IMMÉDIATES IMPORTANTES

La nécessaire **adaptation des activités** (situation sanitaire qui peut perdurer et calendrier saisonnier perturbé) préoccupe les associations.

Mais aussi :

- Les **ressources humaines** de l'association et notamment la (re)mobilisation des bénévoles et des adhérents
- Les **ressources matérielles** (outils numériques adaptés) et notamment la réouverture des structures d'accueil ou des locaux mis à disposition pour continuer les activités

UN AVENIR MODÉRÉMENT OPTIMISTE

Plus de la moitié des associations envisagent de lancer de **nouveaux projets** ou de **développer leurs activités actuelles** et ne pensent pas réorienter significativement leur projet associatifs.

A noter que 58% sont favorables à un rapprochement avec d'autres associations : mutualisation, coopérations nouvelles, renforcées...

2 PRÉOCCUPATIONS IMMÉDIATES

LA REPRISE DES ACTIVITÉS

avec la réouverture des locaux (70%) et l'adaptation des activités dans la durée (59%)

LE MAINTIEN DU LIEN

reprise ou poursuite des relations avec les adhérents (58%) et avec les bénévoles (51%)

UNE REPRISE PROGRESSIVE DES ACTIVITÉS....



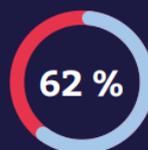
mais encore **35%** des associations à l'arrêt



+ de la moitié des associations envisagent de nouveaux projets (55%)

... QUI FAIT FACE À DIFFÉRENTES PROBLÉMATIQUES

bénévolat



des associations ont perdu le contact avec une partie des bénévoles

partenaires



seulement des associations indiquent avoir des relations favorables avec les partenaires privés

financements



des associations ayant activé une solution financière ont rencontré des difficultés

ET DEMAIN ?

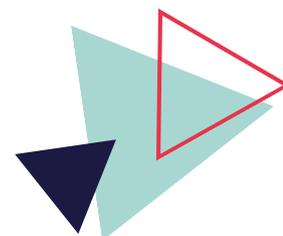
TOP 3 des sujets d'inquiétude

- 1 Le maintien du lien avec les bénéficiaires/adhérents (61%)
- 2 La diminution du nombre d'adhérents (57%) et la remobilisation des bénévoles (41%)
- 3 Les moyens matériels (34%) et la situation financière (33%)

TOP 3 des besoins

- 1 Confirmation des subventions annoncées (26%)
- 2 Une aide à la communication pour (re)donner de la visibilité aux actions (23%)
- 3 Des outils numériques pour maintenir la vie associative à distance (19%)

Extrait de l'infographie du retour d'enquête, 2021



PAGE SPÉCIALE - ENQUÊTE COVID INTERVENTION À PESSAC

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a été sollicité par la Direction de la Vie Associative de Pessac, près de Bordeaux, pour participer à leur première Conférence de rentrée de la Vie Associative le samedi 23 octobre 2021.



Après un accueil par les étudiants d'AMOS (École de commerce en sport management à Bordeaux), c'est Monsieur Franck Raynal, Maire de Pessac, qui introduit cette matinée. Il est accompagné des élues Catherine Dauny, adjointe au maire en charge de la vie associative et de la concertation citoyenne et de Marie-Claire Karst, conseillère municipale déléguée à la vie associative. L'animation était confiée à Bruno Lapeyronie, directeur d'AMOS.



Pierre-Yves Boutin, Président du Mouvement Associatif NA et Josyane Pérez, Vice-présidente, présentent les résultats de l'enquête COVID organisée tant au niveau national que régional. Pierre-Yves en introduction a présenté le Mouvement associatif, ses membres, ses missions et son organisation.

En conclusion, l'accent a été mis sur les chantiers majeurs en cours : les Rencontres Régionales de la Vie associative, l'Observation de la Vie associative, la Charte des engagements réciproques, le plaidoyer national pour les élections 2022.

« La place des associations dans l'animation des territoires »

table ronde : Catherine Dauny, Maité Marquié de la Fonda Sud-Ouest, Béatrice Martin et Bernard Touboul de France Bénévolat Bordeaux Gironde

« Faire d'une contrainte une opportunité »

témoignage : association Ho'Oponopono

« La vision de l'État et le plan de relance de l'activité associative »

intervention : Caroline Lauzeral, Service Départemental Jeunesse Engagement et Sports de la Gironde

En clôture Madame Dauny synthétise ces échanges puis convie les participant-es au buffet. Ce dernier organisé en pôles, chacun ayant un écriteau du nom des structures intervenante, a permis des échanges fructueux en repérant rapidement les personnes et pour le Mouvement associatif NA de mieux se faire connaître et sa raison d'être.

AU SEIN DU GROUPE DE TRAVAIL VIE ASSOCIATIVE (GTVA)

Ce groupe de travail régional est tripartite : Etat, Région, Mouvement associatif et réunit à la fois élu·es (conseil régional, Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine), DRAJES et les équipes techniques.

Il émane de la "cellule de crise ESS" de 2020 avec pour objectif d'avoir un **espace de dialogue privilégié** dans lequel échanger sur les actualités de la vie associative, s'interroger sur des dispositifs en cours, faire des points d'étape... Son animation est tournante.

Il s'est réuni 4 fois en 2021 et a notamment eu pour sujet : la réforme OTE, les appels à projets, à manifestation d'intérêt et les dispositifs de soutien d'urgence, le dispositif GUID'ASSO, le portail régional de formation des bénévoles, les inquiétudes et l'épuisement des associations pendant et après la crise.

À TRAVERS LA CHARTE RÉGIONALE D'ENGAGEMENT RÉCIPROQUES

Signée par l'Etat, la région et le Mouvement associatif, la charte régionale d'engagements réciproques vise à **mieux reconnaître la vie associative et à intensifier la coopération** des différents signataires au service de l'intérêt général.

2021 :
3 comités de suivi
1 GT technique
2 GT interne

En 2021, la première version arrivant au terme de sa durée établie, les 3 parties se sont accordées pour entamer un **processus de réécriture et de co-construction d'une deuxième version**.

LE COMITÉ DE SUIVI

Un comité de suivi a été créé à la demande du Mouvement associatif NA afin d'**assurer un suivi régulier de la mise en œuvre des engagements** pris par les 3 parties. Il associe les élu·es (Conseil Régional, Mouvement associatif NA), le DRAJES, et les équipes techniques.

Il a pour objectif de **suivre la mise en œuvre de la charte** dans sa première version (suivi des indicateurs) et d'**arbitrer les décisions** concernant les évolutions de la nouvelle Charte en amorce de réécriture.

LE GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE (GTT)

Réunissant les équipes techniques du Mouvement associatif régional, de la Région et de la DRAJES, ce groupe de travail a pour objectif d'**alimenter le comité de suivi par ses propositions d'évolutions pour la 2è charte régionale d'engagements réciproques**.

GROUPE DE TRAVAIL INTERNE MOUVEMENT ASSOCIATIF REGIONAL

Réunissant les membres volontaires du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine, ce groupe est chargé de **travailler aux propositions d'évolutions** de la Charte. Il travaille à la fois sur le volet des engagements associatifs mais aussi, de façon transversale, sur les attentes du tissu associatif régional vis à vis de l'Etat et de la Région. Ce sont ces travaux qui sont rapportés en groupe de travail technique (GTT).

AU CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL (CESER)

En 2021, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a reconduit sa participation active aux travaux du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional par la voix de ses deux représentant-es : Jany Rouger et Jocelyne Brandeau.

ANIME LE COLLÈGE 3
ÉLU AU BUREAU EN TANT QUE VICE-PRÉSIDENT, CHARGÉ DE PRÉSIDER LA SECTION VEILLE ET PROSPECTIVE
PARTICIPE AUX TRAVAUX DE LA COMMISSION « VIE SOCIALE, CULTURE ET CITOYENNETÉ ».

MEMBRE DES COMMISSIONS « EVALUATION DES POLITIQUES RÉGIONALES » ET « DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES ET MOBILITÉS »

Le rapport du CESER « **Quel télétravail pour quelle société ?** », adopté en décembre 2020 a été présenté devant différentes organisations et structures. Des représentants du monde associatif s'en sont saisis pour **alerter sur la nécessité d'accompagner les associations** dans la mutation qu'elles traversent en termes de lien social à l'épreuve de la numérisation et de la virtualisation de certains rapports humains.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



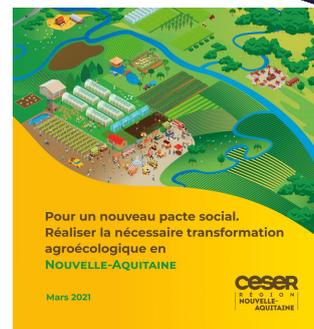
Séance plénière du CESER Nouvelle-Aquitaine
14 décembre 2020
Quel télétravail pour quelle société en Nouvelle-Aquitaine ?

En 2021, le CESER s'est prononcé sur des dossiers importants et structurants pour la Nouvelle-Aquitaine et notamment le **projet de Contrat de Plan État-Région** et les grands projets d'infrastructures : Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest, Grand projet Maritime de La Rochelle, la formation : Pacte et Plan de relance...

La commission 2 a vu son rapport d'auto-saisine « **les patrimoines, leviers de développement des territoires** » adopté à l'unanimité. Ce rapport met en lumière les initiatives locales et notamment, l'implication des citoyens et des associations dans la connaissance du patrimoine local, sa valorisation, la mise en œuvre de projets, la création d'emplois pour « faire connaître », « faire vivre », « faire projet » autour du patrimoine.



Pour ce qui concerne la Section veille et prospective, les travaux sur « les évolutions nécessaires des agricultures à l'heure des transitions » ont été présentés devant la plénière du CESER en mars 2021. Le rapport proposé, intitulé « **Pour un nouveau pacte social. Réaliser la nécessaire transition agroécologique en Nouvelle-Aquitaine** » a fait l'objet d'un vif débat. Il a été néanmoins adopté à une large majorité et fera l'objet de présentations publiques dans l'année qui vient.



En raison de la crise sanitaire, le groupe des associations du CESER n'a pu recommencer à se réunir qu'en fin d'année 2021. Animé par Jany Rouger, il a proposé une intervention lors de la plénière de décembre, qui fut très remarquée, autant sur la forme (car lue à trois voix, dont le Président du CROS et la Présidente de FNE NA) que sur le fond.

Enfin, un évènement organisé chaque année par la Ligue de l'enseignement Nouvelle-Aquitaine, les JNAE (« les Jeunes Néo-Aquitains d'Engagent ») a été présenté aux membres du CESER, en juin 2021.

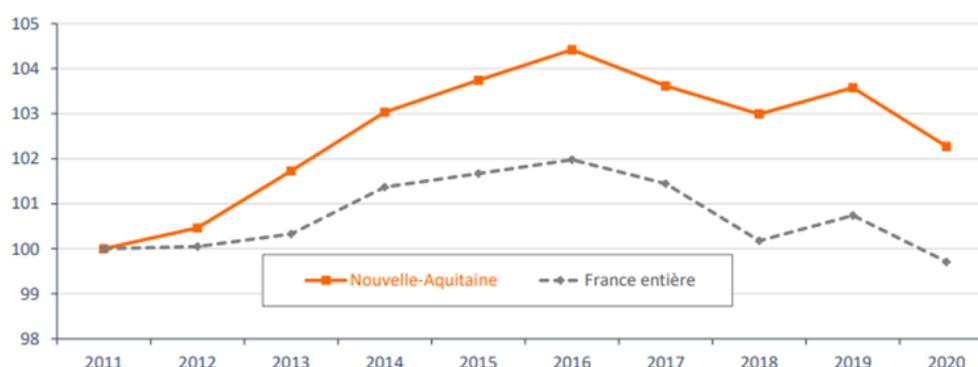


SUR LES EMPLOIS ASSOCIATIFS DU CONSEIL RÉGIONAL NOUVELLE AQUITAINE

Chiffres-clés de l'emploi associatif en Nouvelle-Aquitaine
(source : Recherches & solidarités, décembre 2021)



Évolution des effectifs associatifs en région et au plan national (base 100 en 2011)



L'évolution est nettement plus dynamique dans la région qu'au plan national. À un niveau plus élevé au regard de l'année repère 2011, on note les mêmes mouvements depuis 2017 et le même repli en 2020, en lien avec la crise sanitaire.

LE CAS PARTICULIER DES EMPLOIS ASSOCIATIFS DANS L'EX-LIMOUSIN

Rappelons que le 3 juillet 2020, le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine a voté un **dispositif transitoire d'aide aux emplois associatifs de l'ex-Limousin**.

Ce dispositif d'un an, du 1er janvier au 31 décembre 2021 avait pour objectifs :

- De permettre aux associations employeuses soutenues jusqu'au 31 décembre 2020 de faire évoluer d'ici la fin de l'année 2021 les modalités de soutien financier en s'inscrivant notamment dans une logique d'aide sectorielle ;
- De contribuer à préserver les emplois de ces associations déployés sur le territoire limousin, ainsi que l'activité du tissu associatif local dans le contexte de reprise post-pandémie.

Au 31 décembre 2021 ce sont 422 conventions pour 341 associations qui sont arrivées à échéance. La Région s'est engagée à contacter toutes les associations concernées pour leur confirmer l'arrêt du dispositif et leur proposer :

- le passage à une aide au projet, dans le cadre des règlements d'intervention sectoriels du Conseil Régional (culture, sport, environnement, ESS...) lorsque cela est possible,
- un accompagnement dans le cadre d'un DLA, dans une optique de diversification des ressources de l'association,
- la mutualisation des emplois par le biais des groupements d'employeurs,
- l'inscription de projets dans le cadre de la future génération des contrats de territoire, actuellement en cours d'élaboration.

Début 2022, sollicité par certains de ses membres et acteurs de l'accompagnement de l'ex-Limousin, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a exprimé au Vice-Président du conseil Régional, Philippe Lafrique, les **inquiétudes des associations relatives à la fin de ce dispositif**, regrettant notamment que :

- Les sommes prévues ne soient pas directement et intégralement affectées aux associations concernées ; les services de la Région soutenant également des entreprises non associatives, ces sommes pourraient ne pas bénéficier au monde associatif ;
- Les règlements d'intervention, pour des raisons diverses, plafonds par exemple, ne permettent pas de verser l'intégralité des sommes aux associations concernées ;
- Les aides proposées soient moins pérennes que ne l'étaient les aides à l'emploi associatif (5 ans).

LA COMMISSION CONSULTATIVE SUR LES EMPLOIS ASSOCIATIFS DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Le Mouvement associatif est membre de la commission consultative sur les emplois associatifs de la Région Nouvelle-Aquitaine.

LE RÔLE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF NOUVELLE-AQUITAINE

- ✓ Vigilance sur le devenir des emplois associatifs
- ✓ Porter les enjeux associatifs en matière d'emploi durable et de qualité dans les territoires
- ✓ Veiller aux équilibres territoriaux

SUR LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT POUR LA VIE ASSOCIATIVE (FDVA)

Créé par le décret n° 2011-2121 du 30 décembre 2011, le Fonds de Développement pour la Vie Associative permet de soutenir l'initiative associative dans les territoires par l'attribution de subventions. Une commission régionale consultative du fonds est animée et présidée par la préfète de région (ou son représentant). Elle est composée des chef-fes de services déconcentrés de l'Etat, des représentant-es de chaque conseil départemental et de personnalités qualifiées du secteur associatif.

LA COMMISSION RÉGIONALE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT POUR LA VIE ASSOCIATIVE (CRFDVA)

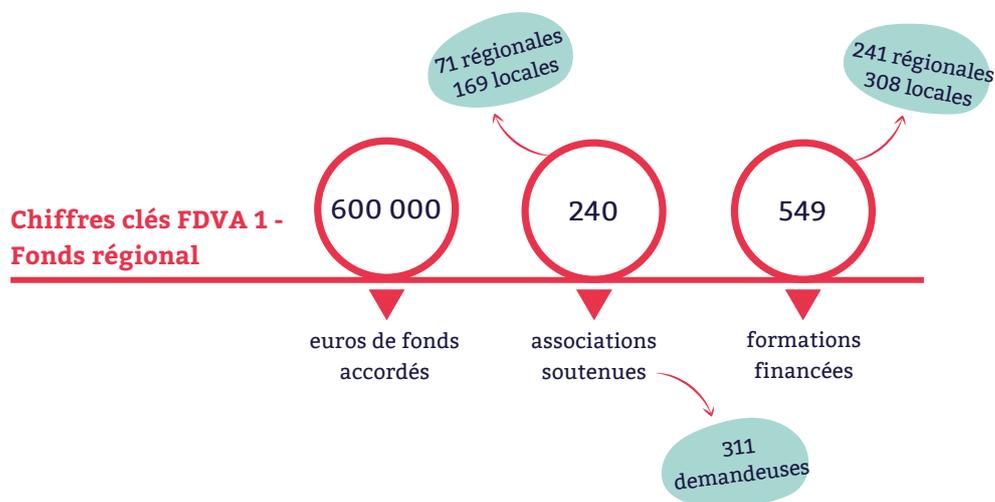
Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a reconduit sa participation dans le cadre des commissions régionales du fonds de mars, mai et novembre 2021

LE RÔLE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF NOUVELLE-AQUITAINE

- ✓ Veiller au maintien des fonds
- ✓ Valoriser le fait fédératif
- ✓ Veiller aux équilibres territoriaux
- ✓ Porter les enjeux associatifs

FORMATION DES BÉNÉVOLES : FDVA 1 ET FONDS RÉGIONAL POUR LA FORMATION DES BÉNÉVOLES

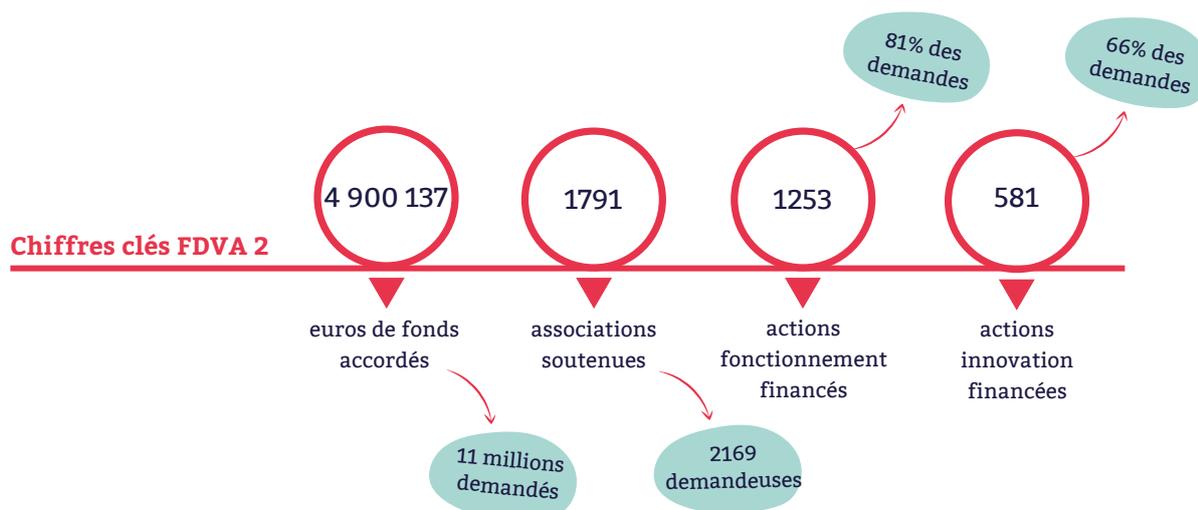
En 2021, L'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine poursuivent l'harmonisation de leurs orientations en matière de soutien à la formation des bénévoles afin de permettre aux associations de ne réaliser qu'une seule démarche administrative. Le fonds est abondé à parité par l'Etat et la Région.



FONCTIONNEMENT ET INNOVATION (FDVA 2)

Depuis le décret du 8 juin 2018, le Fonds de Développement pour la Vie Associative permet de financer deux nouveaux axes des projets associatifs : les **projets de fonctionnement** et les **projets innovants**.

En 2021 une **deuxième campagne** complémentaire a été lancée de façon exceptionnelle pour un **reliquat de 160 000 euros**. La priorité était mise sur les associations régionales, faiblement employeuses et n'ayant pas sollicité le FDVA sur la 1ère campagne ainsi que sur des projets d'accompagnement dans une perspective de reprise d'activité.



À noter que depuis la mise en place du FDVA 2 en 2018, **4 départements ont vu le nombre de demande diminuer** : CHARENTE , CORRÈZE , VIENNE , HAUTE-VIENNE

SUR LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA)

LE RÔLE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF NOUVELLE-AQUITAINE

- ✓ Vigilance au maintien des fonds
- ✓ Porter les enjeux associatifs
- ✓ Veiller à l'articulation du dispositif avec les acteurs associatifs concourant au développement des associations et de leurs emplois
- ✓ Veiller aux équilibres territoriaux

SUR LE SERVICE CIVIQUE

LE COMITÉ DE COORDINATION RÉGIONALE DU SERVICE CIVIQUE

LE RÔLE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF NOUVELLE-AQUITAINE

- ✓ Vigilance au maintien des fonds et à la cohabitation service civique et SNU
- ✓ Porter les enjeux associatifs en matière d'engagement volontaire et de qualité des missions proposées aux jeunes
- ✓ Veiller aux équilibres territoriaux

Rappelons que cette instance permet de suivre les évolutions du dispositif au niveau régional. Au sein du comité, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine, aux côtés de ses membres, est particulièrement vigilant à ne pas résumer le service civique à des objectifs chiffrés et porte son attention sur la qualité des conditions de missions.

SUR LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

LE RÔLE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF NOUVELLE-AQUITAINE

- ✓ Vigilance au maintien des fonds
- ✓ Vigilance à la cohabitation du service civique et du SNU

INTERPELLATION DES POUVOIRS PUBLICS

ELECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES 2021

GROUPE DE TRAVAIL PLAIDOYER

A l'approche des élections régionales et départementales, dans le but de se muscler collectivement et de croiser les plaidoyers de ses membres, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a lancé un « groupe de travail plaidoyer ». Ouvert à tous ses membres, membres de membres et partenaires (ESS), salarié·es et bénévoles sur la base du volontariat et de la disponibilité de chacun·e, Il a comme mission de nourrir le Conseil d'administration sur les sujets de plaidoyer, de préparer les prises de positions transversales Vie Associative et de proposer des échanges de pratiques pour monter en compétence sur cette fonction.



Il s'est réuni 3 fois en 2021. Fort des plaidoyers de ses membres et des travaux du Mouvement associatif national, mi-avril sortait le plaidoyer du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine « 14 engagements régionaux en faveur de la vie associative » visant à mieux soutenir et animer les dynamiques associatives dans les territoires.

PLAIDOYER RÉGIONAL

Un exemplaire de ce plaidoyer a été adressé à chacun·e des listes candidates aux élections régionales et départementales autant que possible en sollicitant un rendez-vous pour échanger autour de ces engagements.

Sur les 8 listes interpellées :

- 3 RDV (tête de liste LR/ colistière PS/ tête de liste régional et 86, candidat présidentielle EELV)
- 1 engagement sur les 14 propositions sans RDV (LFI)
- 1 réponse sans proposition de RDV (LO)
- 1 refus de prendre connaissance de notre plaidoyer au motif de l'utilisation de l'écriture inclusive (Mouvement rural)
- 1 réponse négative de l'équipe En Marche ! en raison d'un agenda contraint
- Pas de réponse du RN

14 ENGAGEMENTS RÉGIONAUX EN FAVEUR DE LA VIE ASSOCIATIVE

Depuis 2018 la Charte Régionale d'Engagements Réciproques associant le Conseil Régional, les services déconcentrés de l'État et le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine sécurise le partenariat entre associations et pouvoirs publics. Son renouvellement en 2022 viendra intensifier les coopérations entre les signataires au service au dynamisme et de la cohésion sociale dans la région.



FORMATION PLAIDOYER

En partenariat avec le CRAJEP Nouvelle-Aquitaine, les 8 et 28 avril, 2 modules de formations sur les questions de plaidoyer ont été proposés : « **fondamentaux et méthodologie du plaidoyer** », « **préparation au rendez-vous décideur** ». Cette formation en deux temps a été jugée très positive par les 10 participant·es et a depuis intéressé d'autres réseaux. Elle sera à renouveler dans le cadre d'un programme régional de formation à bâtir.

ELECTIONS NATIONALES : PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES 2022

LA GRANDE CONSULTATION DES ASSOS

Dès octobre, le Mouvement associatif a lancé la « **Grande consultation des assos** » dont le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine s'est fait relais.



L'objectif de cette consultation était de renforcer et de nourrir le plaidoyer qui sera porté par Le Mouvement associatif dans le cadre des élections présidentielle et législatives et tout au long du prochain quinquennat.

Il s'agissait d'une consultation numérique ouverte à tous et à toutes, organisée autour de 4 catégories : « **Favoriser l'engagement associatif** », « **Structurer une politique associative** », « **Reconnaître le dialogue civil** », « **Mieux soutenir le développement des associations en tant qu'actrices de la transition écologique et solidaire** ».

Pour chaque catégorie, des premières propositions ont été identifiées et il était possible d'y réagir en votant et/ou en argumentant mais aussi de partager de nouvelles propositions en faveur du développement de la vie associative.



LES PARTICIPATIONS NATIONALES

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL

En 2021, aux côtés des Mouvements associatif Hauts-de-France et Occitanie, Pierre-Yves Boutin, président du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a été désigné pour représenter la voix des régions au sein du conseil d'administration du Mouvement associatif. Amandine Meyran est sa suppléante.

LES CONFÉRENCES DES RÉGIONS

La conférence des régions est le lieu où sont débattues les questions liées au développement du réseau des Mouvements associatifs régionaux et aux dynamiques territoriales. Elles sont animées par le Mouvement national.

Elles se déroulent toutes les 6 semaines, en visio-conférence, à l'exception de 2 : une à Paris la veille de l'assemblée générale nationale et une à Lyon, accueillie par le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes les 11 et 12 octobre.

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a participé à 9 conférences des régions.

LA CONFÉRENCE DES MEMBRES

Lors de l'assemblée générale de septembre 2020 a été annoncé la création d'un nouvel espace d'échange : la conférence des membres. Sont invités à participer les présidents et présidentes des organisations nationales et régionales membres du Mouvement associatif (ou leur représentant/représentante) ainsi que les membres du Conseil d'administration.

La première s'est tenue le 21 octobre. Le Mouvement associatif a fait intervenir Jérémie Peltier, directeur des études de la Fondation Jean-Jaurès pour évoquer son nouvel essai "La fête est finie". Elle avait pour sujet principal les enjeux de plaider dans le contexte de la période d'élection à venir.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE



Le 16 avril s'est tenue une Assemblée générale extraordinaire lors de laquelle Claire Thoury a succédé à Philippe Jahshan à la présidence du Mouvement associatif. Ce même jour 3 nouveaux membres nationaux ont été accueillis : le réseau FRENE, le réseau national des Ressourceries et la Ligue des droits de l'homme.

L'Assemblée générale ordinaire s'est tenue le 18 juin. Des temps de travail ont été consacrés aux propositions à porter pour les présidentielles 2022 autour de 4 axes : lien social et engagement, économie, participation citoyenne et démocratie, transition écologique.

AU SEIN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

BUREAU DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (CRESS)

La CRESS Nouvelle-Aquitaine, Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, a tenu son Assemblée générale électorale en juillet 2021. Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine y était représenté par deux de ses Vice-Présidents, Josyane Perez et Jany Rouger. Ce dernier a été réélu au CA et au Bureau, où il occupe le poste de Secrétaire.

Comme en 2020, une réunion rassemblant les Bureaux du LMANA et de la CRESS s'est déroulée le 22 mars 2021 et a permis de faire le point sur les dossiers communs:

- Observatoire régional : le lien entre observation de l'Economie Sociale et Solidaire et la Vie Associative dans sa globalité ;
- Dispositif local d'accompagnement (DLA) : renforcer le travail engagé avec le DLA régional, porter un message politique au sein du comité stratégique, construire une feuille de route porteuse de l'ambition du DLA, travailler avec les données Enée pour alimenter et/ou soutenir la stratégie ;
- Accompagnement ESS et accompagnement VA : faire le lien entre les chaînes d'accompagnement ESS portées par les animateur·ices territoriaux de la CRESS et les coanimation départementales GUID'ASSO ;
- Cellule relance et perspectives : permettre de croiser les sujets et les constats, identifier le bon canaux d'échanges.

Sur ce dernier point, la cellule de crise, initiée par la CRESS en 2020 pour faire face à la crise sanitaire, s'est transformée en cellule de relance et prospective. Elle rassemble les principaux acteurs de l'économie sociale et solidaire et les pouvoirs publics (État et Région).

Cet espace d'échanges est devenu le **groupe sectoriel ESS** de la cellule de crise économique mise en place par Madame la Préfète de Région.

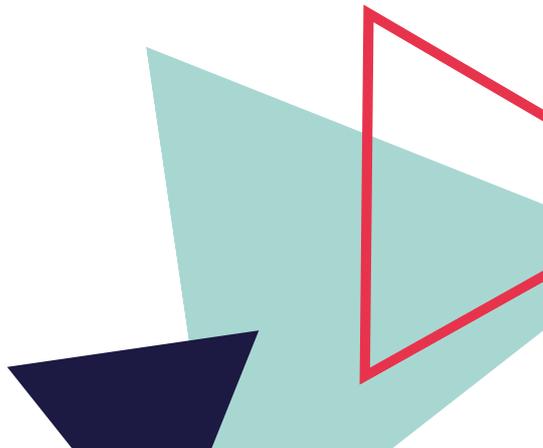
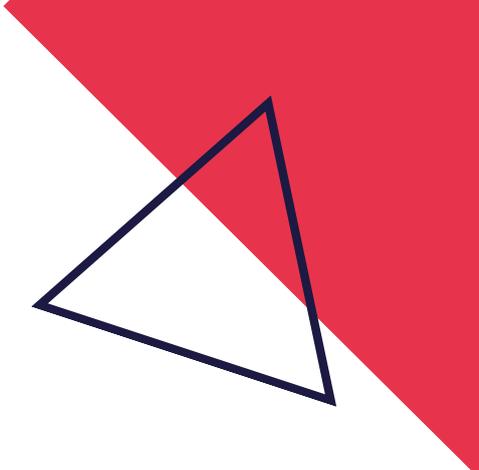
CELLULE DE CRISE ESS NOUVELLE-AQUITAINE



CONTRIBUTION AUX "CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE" DE LA CRESS

Début 2021 sort le premier cahier de l'observatoire de la CRESS auquel le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a contribué sur le volet « impact de la crise sanitaire sur les structures de l'ESS » en s'appuyant sur les enquêtes menées concernant l'impact du covid sur les associations.





CO-CONSTRUIRE UNE PAROLE ASSOCIATIVE

RENCONTRES RÉGIONALES DE LA VIE
ASSOCIATIVE

Page 27

RENCONTRES DÉPARTEMENTALES DE LA
FORMATION DES BÉNÉVOLES

Page 28

RENCONTRES RÉGIONALE DES PERSONNALITÉS
QUALIFIÉES ASSOCIATIVES FDVA (PQAFDVA)

Page 28

VERS UNE DÉCLINAISON LOCALE DE CHARTE
DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Page 30

LES RENCONTRES RÉGIONALES DE LA VIE ASSOCIATIVE (RRVA)

Après l'édition 2019 et en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Etat, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine renouvelle l'organisation des Rencontres Régionales de la Vie Associative. Inscrites dans la charte régionale des engagements réciproques, elles s'ancrent comme un rendez-vous bisannuel de dialogue entre les partenaires publics et les associations de la région. Elles ont pour objectif de nourrir les actions et les réflexions des acteurs associatifs et des pouvoirs publics qui s'engagent dans le soutien et le développement de la vie associative du territoire.

Le premier comité de pilotage réunissant les trois partenaires s'est tenu le 17 septembre 2021. Rendez-vous initialement prévu fin 2021, plusieurs éléments de contexte ont amené à une décision collective de déplacer ce rendez-vous au premier semestre 2022. La fréquence des comités de pilotage et des groupes de travail a été renforcée sur le dernier trimestre 2021 pour que ce temps de préparation supplémentaire soit mis à profit.



RENCONTRES REGIONALES
DE LA VIE ASSOCIATIVE
NOUVELLE-AQUITAINE

4 COFIL
4 GT interne

Un nouveau format sur plusieurs rendez-vous entre mars et mai, mêlant distanciel et présentiel a été imaginé, autour de thématiques clés :

plénière d'ouverture
en visio conférence

plénière de clôture à
l'hôtel de région de
bordeaux

DU 2 MARS AU 2 MAI

1ER MARS

3 WEBINAIRES
« GUID'ASSO »
« Portail régional de
formation des bénévoles »
« Enquête observation vie
associative »

3 MAI

3 THÉMATIQUES D'ATELIERS
« Institution scolaire et
engagement associatif »
« Accompagnement »
« Jeunes et engagement
bénévole »

RENCONTRES DÉPARTEMENTALES DE LA FORMATION DES BÉNÉVOLES

Dans la continuité de ce qui a été amorcé en 2020, l'ambition première était de proposer un temps de rencontre en lien avec les référent-es Vie Associative des Services Départementaux à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports (SDJES) ; avec qui les liens se sont renforcés depuis le déploiement du dispositif d'accompagnement à la vie associative locale dont ils sont co-animateurs départementaux.

Les rencontres ont permis dans chaque département :

- Une présentation du portail régional de formation des bénévoles pour inciter à son utilisation et faciliter la prise en main de l'outil ;
- Un échange autour des pratiques de formations et des stratégies adoptées suite à la suspension des formations en présentiel, des besoins et attentes éventuelles.

Cette proposition a été ajustée selon les priorités de chacun-e et les dossiers en cours. Plutôt qu'une nouvelle invitation, une présentation du portail régional de formation des bénévoles a été ajouté à l'ordre du jour de temps déjà prévus avec les acteurs de la formation.

En 2021, le portail a été présenté en Corrèze, Creuse, Deux-Sèvres, et Vienne. 42 personnes ont participé à ces présentations, acteurs associatifs mais aussi co-animateurs Guid'asso (SDJES et associatifs)

A noter qu'il n'a finalement pas été possible d'organiser ces présentations dans les Landes et en Gironde, cependant pour ce dernier on constate une bonne connaissance de l'outil côté associations et SDJES et de nombreuses formations proposées.

RENCONTRE RÉGIONALE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES ASSOCIATIVES FDVA

EN PARTENARIAT AVEC LE CRAJEP

Le 22 octobre 2021, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine et le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire de Nouvelle-Aquitaine (CRAJEP) ont une nouvelle fois réuni en visio-conférence les expert-es associatifs membres des comités consultatifs départementaux du Fonds de Développement pour la Vie Associative (FDVA 2).

Cette rencontre s'est organisée en 2 séquences :

1) Bilan et perspectives de la campagne FDVA 2020 - en présence de Florian Szynal de la DRAJES et Caroline Lauzeral du SDJES 33

Ce premier point était l'occasion de faire le bilan de la campagne régionale ainsi qu'un focus sur le département de la Gironde. Mais aussi de rappeler que les instances actuelles seraient renouvelées pour le mandat 2022-2026. Côté Etat, il est rappelé qu'à l'instar de la précédente mandature, les propositions du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine seraient les bienvenues, en veillant à une équité territoriale, sectorielle et paritaire en genre.

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine en a profité pour rappeler la position attendue des personnalités qualifiées : nommée individuellement pour leur expertise mais garantes des décisions collectives transversales à la Vie Associative et cela d'autant plus en vue de l'arrivée des parlementaires dans les collèges départementaux dès 2022.

2) Le contrat d'engagement républicain - en présence de Laurine Prevost, chargée de plaider du Mouvement associatif et Jean-Claude Guicheney pour l'Observatoire Régional des Libertés Associatives.

Laurine Prevost a proposé un décryptage de la loi et de ses conséquences pour les associations. Le Mouvement associatif s'est fortement opposé à ce texte qui soumet les associations à une forte insécurité en confiant aux autorités administratives la charge d'apprécier le caractère « républicain » des activités associatives.

Les associations seront extrêmement vigilantes quant à l'application et l'interprétation de ce texte par les services de l'Etat. Dans cet esprit, Jean-Claude Guicheney a présenté l'Observatoire Régional des Libertés Associatives. La phase d'élaboration de cette loi a été un élément de contexte majeur qui a amené à vouloir rappeler, diffuser cet observatoire.

VERS UNE DÉCLINAISON LOCALE DE CHARTE DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

À POITIERS

En 2020 la ville de Poitiers a sollicité la Ligue de l'enseignement de la Vienne pour organiser des ateliers lors de leurs assises de la vie associative, cette dernière ayant proposé d'y associer Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine.

Cet événement a été mis en suspend en raison de la situation sanitaire pour être remis au travail en septembre 2021.

En septembre 2021 Pierre-Yves Boutin, président du Mouvement associatif accompagné de Marine Bouteville, Claire Thoury (présidente du Mouvement associatif) et Adèle Cros (responsable développement du Mouvement associatif) ont rencontré Léonore Moncond'huy, Maire de Poitiers en présence de Christian Michot (élu à la vie associative), Vincent Leroux (chef du service VA). L'objet de ce rendez-vous était de saisir l'occasion de ces assises pour mettre en place une déclinaison de la charte des engagements réciproques entre la ville de Poitiers et les associations locales. Lors de ce rendez-vous l'importance d'une telle déclinaison localement a été soulignée, notamment dans le contexte tendu entourant la promulgation de la loi relative au contrat d'engagement républicain.

Dès octobre, un travail conjoint a été mené avec la Ligue 86 pour proposer l'animation de 3 ateliers lors de ces assises : lieux ressources pour les associations, mutualisation et coopération, charte des engagements réciproques.

À PESSAC

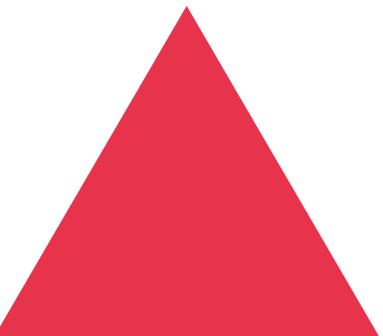
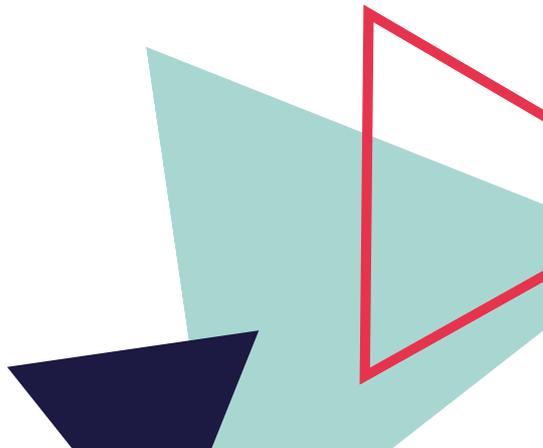
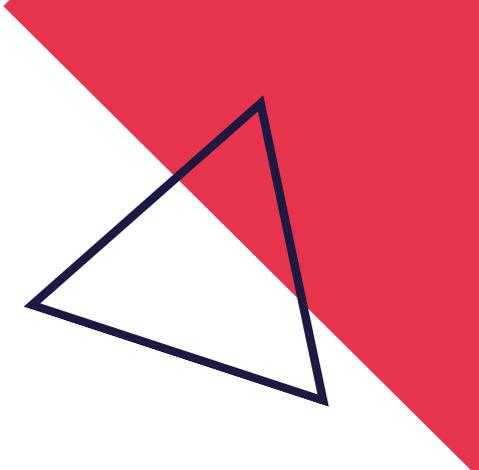
Le 23 octobre 2021 lors de la première Conférence de rentrée de la Vie Associative pessacaise, le Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine invité par la Ville de Pessac a pu présenter la Charte régionale des Engagements réciproques (cf volet « faire entendre la voix des associations)

Écoute attentive de la centaine de personnes présentes qui a conduit la Présidente de la Maison des Associations de Pessac (la MDA regroupe 160 associations adhérentes) à faire appel à notre Mouvement pour participer à un groupe de travail local sur cette thématique en s'appuyant sur la Charte régionale.

Dans un esprit de co-construction, la MDA a entrepris une démarche auprès du maire pour travailler avec le service Vie associative de la ville à la révision de la Charte existante depuis deux ans sur la commune mais rédigée uniquement par la Ville.

Démarche qui a abouti après trois réunions en présentiel du GT constitué au sein de la MDA avec une participation active du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine par la voix de sa vice-présidente, Josyane Pérez.

D'autres réunions avec la Ville sont prévues début 2022, la Ville se réservant le droit de faire appel à d'autres associations du territoire en plus de la MDA. L'objectif fixé étant que cette Charte des engagements réciproques entre la ville de Pessac et le tissu associatif local, soit finalisée et mise en délibération au Conseil municipal avant l'été 2022.



SOUTENIR LES RÉSEAUX ASSOCIATIFS DANS LEUR FONCTION D'APPUI

PORTAIL RÉGIONAL DE FORMATION DES
BÉNÉVOLES

Page 33

GUID'ASSO

Page 35

LE PORTAIL RÉGIONAL DE FORMATION DES BÉNÉVOLES

Après le lancement en fin d'année 2020, 2021 a été l'occasion de faire vivre le portail et de faciliter son appropriation par les associations organisatrices de formation des bénévoles: grâce au kit de communication d'une part mais aussi au travers de présentations dans les départements et lors de « rdv collectifs » en visio conférences. Des **rendez-vous collectifs** ont été proposés à tout public s'intéressant au portail, bénévoles et acteurs de la formation, regroupant en moyenne 5 participant.es, ils sont l'occasion de (re)présenter l'outil, ses nouvelles fonctionnalités le cas échéant et de répondre aux questions éventuelles des personnes qui l'utilisent déjà.

Le 29 juin un premier **bilan semestriel très positif** a été présenté au groupe de travail ayant participé à construire et lancer cet outil. Pour rappel ce groupe était composé des acteurs suivants : COFAC, Collectif Formation des bénévoles 79, CRAJEP, CROS, Fonda Sud-Ouest, Ligue de l'enseignement de Nouvelle-Aquitaine et celle de la Vienne, RADSI, SAVA 16, URIOPSS, Etat (par l'intermédiaire du réseau DRAJES/SDJES) et Région (service Egalité Vie Associative Solidarité)

DE NOUVELLES FONCTIONNALITÉS EN 2021

2 améliorations majeures en 2021 pour les structures proposant leurs formations :

- la gestion des **inscriptions en ligne**
- l'accès aux **données statistiques** sur les formations proposées devrait voir sa première version finalisée début 2022.

Diffusion d'un **kit de communication** comprenant : des éléments de langages, 6 visuels, 1 affiche, 1 bouton de site internet, 1 flyer, 2 bandeaux/signatures de mail, 1 vidéo de présentation

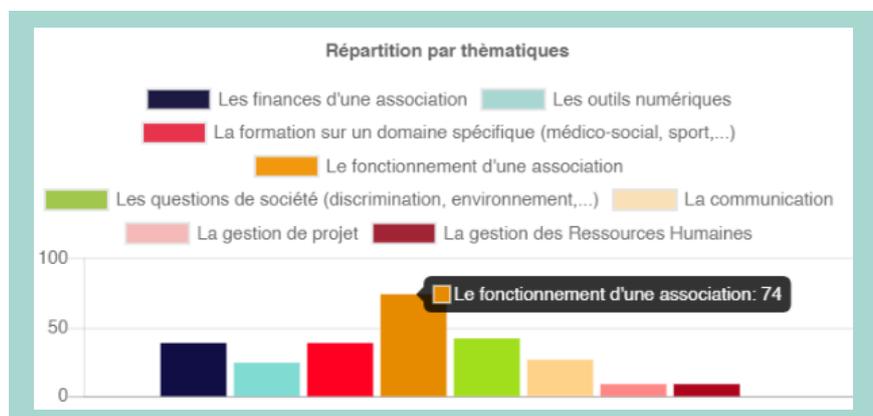
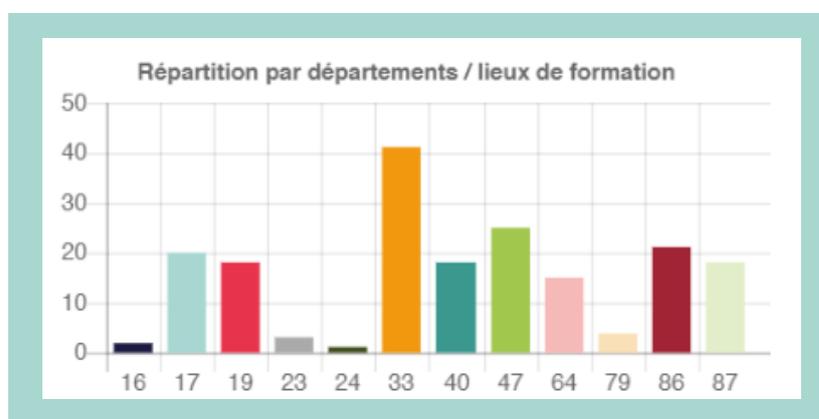
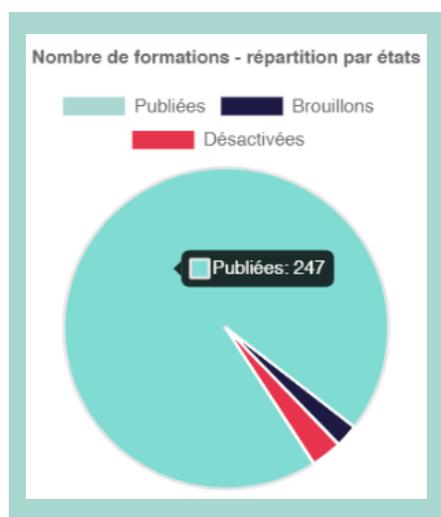
Afin de faire connaître le portail, le flyer de présentation était joint à la notification de réponse d'attribution 2021 du FDVA 1 et du fonds régional pour la formation des bénévoles.

Enfin, le portail poursuit son essaimage au niveau national. Après les régions Bretagne, Pays de la Loire, Hauts-de-France et Nouvelle-Aquitaine en 2019, ce sont désormais Sud-Paca et Île de France qui rejoignent la démarche en 2021. Ainsi, une coordination s'est constituée avec les 6 Mouvements associatifs régionaux concernés et le Mouvement associatif national afin de faciliter les améliorations à apporter aux portails et permettre l'échange de pratiques.

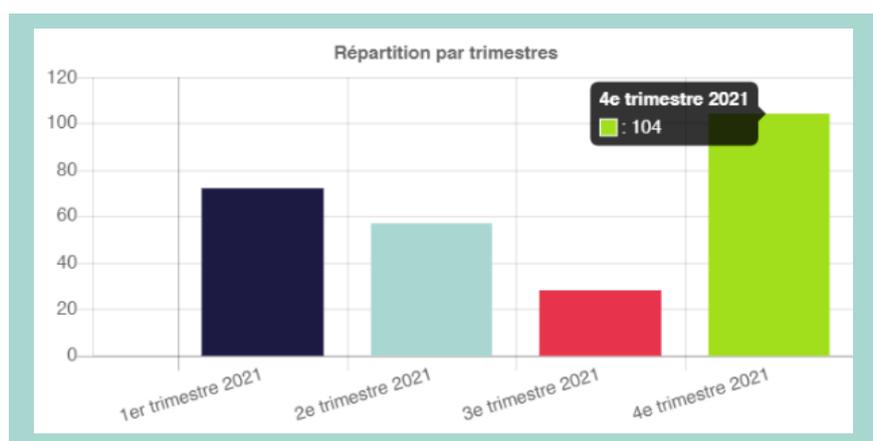


QUELQUES CHIFFRES

- 261 formations référencées en 2021 (dont 29% à distance)
- 35 nouvelles structures ont rejoint le portail en 2021
- portant à 74 le nombre de structures recensées dans l'annuaire
- 7 rendez-vous collectif portail (32 participant-es sur 53 inscriptions)
- 1 newsletter spécifiques a été créée :
 - 5 envois (3 d'informations et 2 d'invitations aux rdv collectifs)
- 9 réunions de la coordination inter-région des portails dont 1 en présence de France bénévolat pour alimenter la réflexion quant à la communication auprès des bénévoles



Rendez-vous sur formations-benevoles-nouvellequitaine.org



GUID'ASSO

Conformément à la décision de l'Etat, la Nouvelle-Aquitaine a été le lieu d'expérimentation du déploiement d'un **dispositif d'appui à la vie associative locale** entre le 1er octobre 2020 et le 30 août 2021, avant d'entamer une **phase d'essaimage à la rentrée 2021**.

Ce dispositif d'appui à la vie associative locale impulsé par l'Etat sur proposition du Mouvement associatif s'intitule désormais GUID'ASSO suite à une consultation en ligne.

Le réseau GUID'ASSO a pour objectif de **rendre plus visible, plus lisible et de mieux structurer l'offre d'appui à la vie associative des acteurs**, du niveau le plus local au niveau national. Cet objectif passe par une labellisation en 3 niveaux d'appui : orientation, information, accompagnement.

Véritable **co-construction de politique publique**, Le Mouvement associatif copilote la démarche nationale aux côtés de la DJEPVA, les Mouvements associatif régionaux assurent la coanimation régionale avec la DRAJES et les coanimations départementales sont assurées par les SDJES et 15 partenaires associatifs. Chacun de ces niveaux participe à la fois à la coanimation du réseau mais aussi à sa construction au fil du temps en ayant la possibilité de contribuer aux différents chantiers.

D'abord expérimenté en Nouvelle-Aquitaine, Hauts-de-France et Centre Val de Loire la démarche est essaimée en 2021 en Bretagne, Pays de la Loire, Auvergne Rhône-Alpes, Occitanie, Normandie et à la Réunion.

Pour rappel, les deux objectifs du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine dans ce dispositif étaient de **co-construire et co-piloter** la structuration des acteurs de l'appui à la vie associative ; et de co-animer les réseaux d'acteurs de l'appui à la vie associative en région Nouvelle-Aquitaine.

Pour permettre le déploiement de cette expérimentation, 6 chantiers ont été défini, par les trois régions préfiguratrices (Centre-Val-de-Loire, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine) :

Etat des lieux permanent

Une enquête en ligne a largement été diffusée afin de récolter la donnée pour cet état des lieux. Un outil a ensuite été développé par Recherches & Solidarités pour faciliter le traitement des informations. Initialement prévu pour fin 2021, la publication de ce diagnostic territorial a été légèrement repoussé, au vu de la complexité des données à traiter. L'extraction et le traitement est actuellement en cours en Nouvelle-Aquitaine, avec une présentation prévue début 2022.



Gouvernance du dispositif

Trois questionnaires en ligne ont été construits et diffusés à partir de l'été 2021 à destination des régions préfiguratrices, de leurs départements, et des régions entrantes, afin d'interroger sur la question de la gouvernance actuelle et idéale. Quatre schémas présentant des propositions de modèles de gouvernance ont ainsi été présentés en décembre 2021. Ils seront amenés à évoluer au fur et à mesure de l'essaimage et du développement de la mesure.

Co-animation

Le Mouvement associatif NA a été très impliqué dans la co-animation aux côtés des services de l'Etat au niveau régional, mais aussi dans la mobilisation et l'accompagnement au niveau départemental. Cette action est passée par du relai d'informations, l'organisation de séminaires à destination des co-animateurs, ou encore l'animation d'un espace commun RESANA.

Labellisation des acteurs de l'appui associatif

Au niveau départemental, une marge de manoeuvre a été laissée aux co-animateurs afin d'avancer au rythme leur convenant le mieux. Certains départements ont ainsi presque finalisé l'étape de labellisation sur la fin 2021 alors que d'autres ne l'ont pas encore réellement lancé. La signature finale des conventions est prévue pour début 2022, une fois la forme de ces dites conventions validées et officialisée par le ministère.

Formation des acteurs et Mutualisation

Dans l'objectif d'une montée en compétences, une étude des besoins et des attentes des membres a été réalisée. Cela a permis d'avancer sur un programme de formations qui sera déployé dans les départements en 2022.

Reporting et Communication

Dans le cadre de la phase d'essaimage, un groupe de travail "communication" et un "reporting" ont été établis au dernier trimestre 2021. Le groupe de travail "communication" sera chargé d'avancer sur le développement d'une charte graphique et d'un plan de communication permettant l'identification rapide et commune du dispositif, et l'outillage des co-animateurs. En parallèle, les réflexions sur les outils de reporting ont été entamées, sur la base des retours terrains des départements.

Un guide de l'essaimage a également été produit afin d'accompagner les régions entrantes pour implémenter le dispositif.

Ces différents chantiers représentent **27 réunions** auxquelles le Mouvement associatif NA a contribué en tant que pilote ou participant :

- **18** réunions de groupes de travail nationaux
- **2** comités de suivi nationaux
- **7** réunions inter-Mouvements associatifs régionaux



En région :

- 1 comité stratégique lors de la phase de préfiguration
- 5 séminaires co-animateurs ont eu lieu en distanciel (12/01, 04/02, 29/03, 27/05)
- 1 séminaire co-animateurs en présentiel à Meschers-sur-Gironde (10/09)
- 2 réunions départementales (33 et 19) auxquelles nous avons été invités
- 1 webinaire a organisé a destination des têtes de réseau le 15/03





FAIRE CONNAÎTRE ET VALORISER LE FAIT ASSOCIATIF

LANCEMENT D'ENQUÊTE SUR L'OBSERVATION
DE LA VIE ASSOCIATIVE

Page 39

DIFFUSION DE RESSOURCES DU MOUVEMENT
ASSOCIATIF NATIONAL

Page 39

LANCEMENT D'ENQUÊTE SUR L'OBSERVATION DE LA VIE ASSOCIATIVE

Le 31 août 2021 Le Mouvement associatif signe avec Recherches & Solidarités une proposition de travail pour la création d'un questionnaire d'enquête. Travaillé avec les adhérents et Recherches & Solidarités, ce questionnaire permet de sonder l'intérêt pour une démarche d'observation en région et les enjeux de connaissance en établissant un **premier diagnostic visant à identifier les besoins en termes d'observation, les volontés de s'impliquer et les données disponibles.**

Ce questionnaire a largement été diffusé du 3 novembre au 10 décembre 2021.

Les cibles étaient :

- les têtes de réseaux associatives et leurs membres
- les fédérations régionales et départementales et leurs membres
- les acteurs de l'appui à la vie associative repérés dans le cadre d'AVAL
- les services de l'état et les collectivités concernés par la vie associative
- certains partenaires de l'ESS et privés (médias, banques coopératives)

Le résultat de cette enquête paraîtra en janvier 2022.

DIFFUSION DE RESSOURCES DU MOUVEMENT ASSOCIATIF NATIONAL

En 2021 le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a relayé les ressources, invitations aux webinaires et outils proposés par le Mouvement associatif.

Focus sur 2 outils phares en 2021 :

L'INCLUSISCORE

Pour encourager la réflexion de chaque association sur les questions liées à l'inclusion, Le Mouvement associatif et sa commission engagement ont élaboré un outil de questionnement: l'inclusiscore.

Cet outil permet aux associations d'**évaluer leur projet associatif, leur ouverture, leur gouvernance, sous l'angle des questions liées à l'inclusion.** Plus qu'un outil d'évaluation, l'inclusiscore est un outil pédagogique destiné à engager une démarche de **questionnement interne**, il donnera une photo à l'instant T de la manière dont se situe l'association par rapport à ces questions, mais il permet aussi d'avoir accès à un certain nombre de ressources pour échanger, poser les débats, et aller plus loin.



Toutes les parties prenantes de l'association peuvent y répondre: bénévole, salarié.e, élu.e, adhérent, bénéficiaire, seul.e ou à plusieurs.

L'outil est à retrouver sur : www.inclusiscore.org

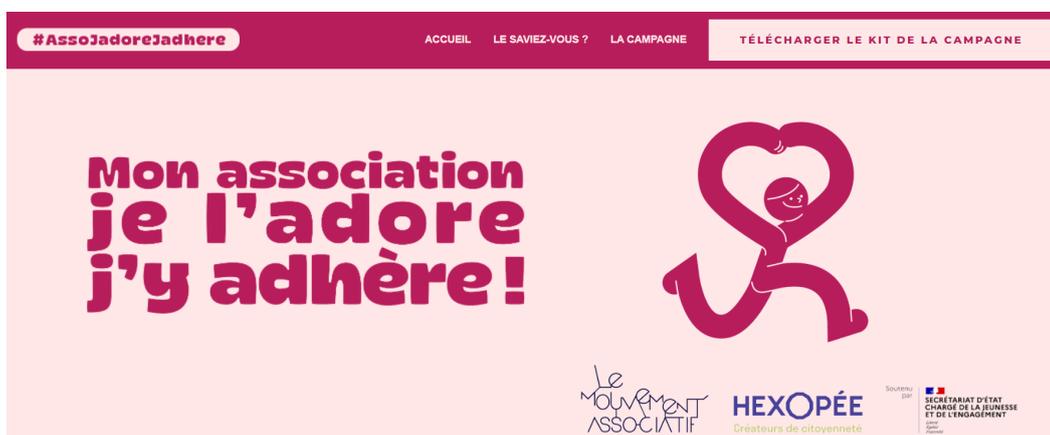


MON ASSO JE L'ADORE, J'Y ADHÈRE

Avec la crise sanitaire, la vie associative a été mise à mal. Les confinements ont rappelé à tous à quel point les associations sont vitales dans tous les champs de la vie quotidienne, sur tous les territoires. Depuis mars 2020, la majorité d'entre elles ont su s'adapter et souhaitent désormais **retrouver « en vrai » leurs adhérents et recréer avec eux le sens du collectif.**

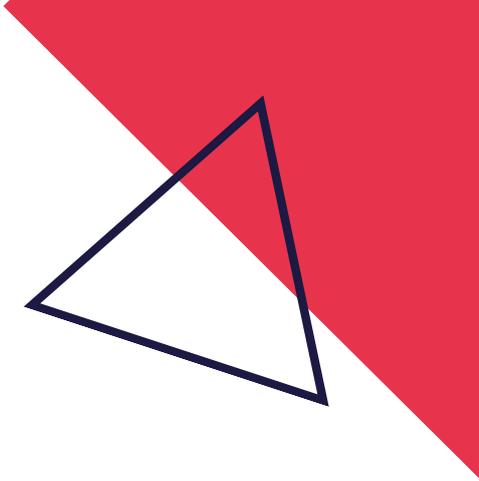
A la rentrée de septembre 2020, en partenariat avec Hexopée, et avec le soutien du Secrétariat d'État chargé de la Jeunesse et de l'Engagement, Le Mouvement associatif a lancé **une campagne nationale pour permettre à associations et adhérents de se (re)trouver.**

La campagne est à retrouver sur : www.assojadorejadhere.fr





COMMUNIQUER

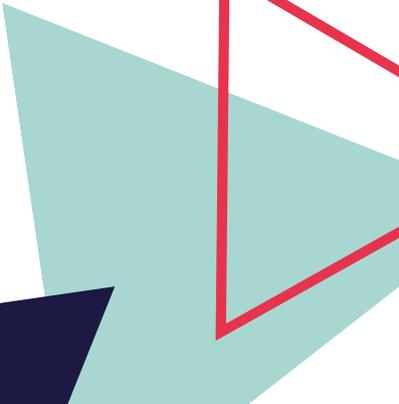
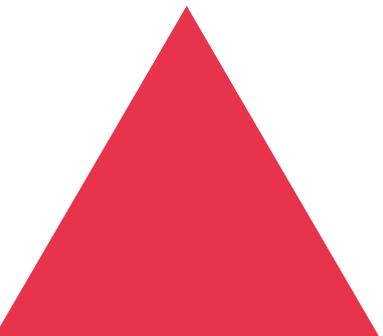


LES LETTRES D'INFORMATIONS

Page 42

LE COMPTE TWITTER

Page 43



LETTRES D'INFORMATIONS

Les lettres d'informations sont envoyées par mail et relayés sur twitter ainsi que sur le site internet.



abonnements



lettres envoyées

46% de taux moyen d'ouverture

- Janvier : [Appel à projet : Formation des bénévoles, outils pour s'y retrouver dans le soutien aux associations, inclusiscore, ...](#)
- Avril : [\[Enquête\] #COVID19 - Où en sont les associations, un après ?](#)
- Juin : [Elections 2021, covid19: un an après, FDVA2, France Relance...](#)
- Juin : [\[RÉSULTATS ENQUÊTE COVID3\] Où en sont les associations un an après le confinement ?](#)
- Juillet : [Loi 1901, 120 ans après : tribune et invitation](#)
- Octobre : [Grande consultation, chiffres clés, webinaire, formations, réseau d'appui...](#)
- Octobre : [Observatoire régional de la vie associative](#)
- Novembre : [La grande consultation des assos](#)

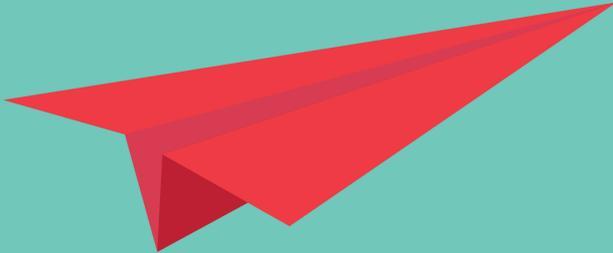
LE COMPTE TWITTER

 @lemouvassona

Le compte twitter permet de relayer l'actualité et les actions de plaidoyer portées par le LMANA et ses membres.



	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin
Tweets	3	4	3	9	11	10
Visites profil	54	50	61	96	87	98
Nouveaux abonnés...	6	4	8	7	4	8
...dont	David Habib, député PS 64	Espace éthique ERENA Bdx	HelloAsso		Clémence Guetté, SG LFI à l'AN	Pôle emploi NA
	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
Tweets	3	2	1	2	3	0
Visites profil	25	13	12	25	221	1
Nouveaux abonnés...	8	0	9	2	2	1
...dont	Le Labo de l'ESS		Territoires solidaires			



Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF
\\ Nouvelle-Aquitaine

72 Av. de l'Église Romane,
33370 Artigues-près-Bordeaux
06 22 79 94 40

nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org

www.lemouvementassociatif-na.org

 @lemouvassoNA

 Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

Réseaux et associations membres du Mouvement
associatif Nouvelle-Aquitaine :

